

SEANCE DU 19 MAI 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

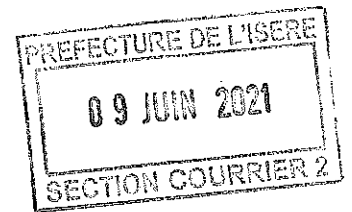
L'an deux mil vingt et un et le dix-neuf du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel les Portes régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie ; salle des mariages, sous la présidence de Monsieur ZOPPÉ Joël, Maire.

Date de la convocation : 10/05/2021

Présents : M. ZOPPÉ Joël ; M. DUMAS Gilles ; Mme LAGOUCHE Michèle ;
M. BONHOMME François pouvoir de M. FUMAT Thierry ;
M. DUMAS Julien ; M. MASSICARD Jérémie ;
Mme MULLARD Mélissa ; M. OGIER Jean-Michel ; Mme SWIAT
Roselyne ;

Absents : M. DREVON Pierre;

Secrétaire de séance : M. DUMAS Gilles ;



OBJET : PEP'S TRIEVES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du dossier Pep's Trièves =
Projet pour l'Emploi Participatif et Solidaire.

Ce projet fait partie de la démarche « Territoire Zéro Chômeurs de Longue
Durée » = T.Z.C.L.D.

Il est très soutenu publiquement et politiquement. La démarche a déjà fait ses
preuves dans d'autres régions de France.

Le but est d'aider les chômeurs de longue durée dans le territoire en proposant du
travail concernant des besoins non satisfaits par les employeurs déjà en place.

Cela passe par la création d'une Entreprise à But d'Emploi : EBE

Présentation en séance du power point de l'association sur le projet Pep's

En retour de la présentation du 7 avril en Mairie et pour soutenir cette

démarche, proposition de voter une motion de soutien au projet Pep's qui supporte
la démarche sur le territoire.

Vote : Adopté à l'unanimité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accorde son soutien à la démarche de la communauté de communes
du Trièves entreprise par l'association Pep's Trièves

Ce soutien est dans le but :

- D'encourager la création d'une entreprise à but d'emploi

- De répondre, si possible à ses propositions de service
- De permettre à un maximum de personnes au chômage longue durée de retrouver un emploi et une activité salariée.
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents et actes afférents à cette décision.

Fait, délibéré, affiché, les jours mois et an ci-dessus
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture
et publication le 21/05/2021

Le Maire.
Joël ZOPPÉ

